Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260408-20260322_054-DE

PONT-L'ABBÉ
Pont-'n-Abad

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 22 mars 2026

Délibération n°2026-054	
DÉLÉGATION DE POUVOIR-SIGNATURE DES CONVENTIONS FINANCIÈRES POUR LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE SDEF DANS LE CADRE DE REMPLACEMENTS OU DE RÉPARATIONS DE MATÉRIELS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ACCIDENTÉS OU EN PANNE	Classification 1.3 conventions de Mandat

L'an deux mille vingt six, le vingt deux mars à 10 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix huit mars deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, au Centre Culturel Le Triskell, Rue Mstislav Rostropovitch à Pont-l'Abbé,

Présidence : Stéphane LE DOARÉ
Secrétaire : Lou DURAND
Rapporteur : Stéphane LE DOARÉ

Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 28
Nombre de Votants (liste en annexe) : 29

EXPOSE :

VU la délibération en date du 07 juillet 2015 précisant que le Conseil Municipal transfère au SDEF la compétence éclairage public (travaux neufs, entretien et maintenance) ;

CONSIDÉRANT que dans le domaine de l'éclairage public, certaines situations demandent l'intervention rapide du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère, notamment pour des questions de sécurité et qu'il s'agit donc d'intervenir rapidement et de réaliser les travaux au plus vite en cas de vétusté du matériel ou bien de détériorations dues à des accidents ou actes de vandalisme ;

CONSIDÉRANT que cette prestation est réalisée par une entreprise mandatée par le SDEF et est prise en charge par la commune selon les modalités financières définies par le comité syndical du SDEF dans son règlement financier ;

CONSIDÉRANT que dans ce cadre, une convention financière est signée entre le SDEF et la commune pour chaque opération, afin de préciser l'objet des travaux et le montant de la participation communale ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITÉ,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, sur décision, les conventions financières dont l'objet est la demande de participations financière pour des travaux liés à des remplacements ou réparation de matériels d'éclairage public pour un montant de 30 000 € par an (préciser année civile, année budgétaire...).

Fait à Pont l'Abbé le 25 mars 2026.

VILLE DE PONT-L'ABBÉ (Finistère)

Délibération certifiée exécutoire par LE MAIRE,
Stéphane LE DOARÉ

Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260408-20260322_054-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
MOTREFF Laurent	X		
FOLGOAS Victoire	X		
HIRIART Yann	X		
ROZEN Adèle	X		
TANGUY Jacques	X		
DREAU Valérie	X		
LE BEC Anthony	X		
COSSEC Sophie	X		
FURIC Jean-Baptiste	X		
MARC Hélène	X		
DURAND David	X		
GUEGUEN Viviane	X		
RICHARD Jean-Luc	X		
BRAULT Annie	X		
DEFACQ Marc	X		
DURAND Lou	X		
LECOMTE Gaëtan	X		
GOYAT Ségolène	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
ROBERDEL Alosia	X		
TINCQ Alain	X		
LE GOFF Aurélie	X		
CANEVET Yves		X	POUVOIR à Olivier GALIANA
COOPER Laurent	X		
RIBEIRO Christel	X		
GALIANA Olivier	X		
DE RECHNIEWSKI Pauline	X		

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 28
Nombre de Pouvoirs : 1

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Frédérique Dacquay, Directrice générale adjointe
Aurélie Larnicol, assistante de direction